



MISSION LOCALE DE PARIS

POUR L'AUTONOMIE ET L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES JEUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016

Maïté ERRECART
Présidente



« LA MISSION LOCALE EST AINSI RESTÉE FIDÈLE À SA VOCATION D'ACCUEIL DE TOUS LES JEUNES PARISIENS »

Cette année 2016 s'inscrit à la fois dans la continuité, mais aussi dans le changement et l'innovation.

Continuité, car comme les années précédentes, la Mission Locale de Paris a accompagné près de 20.000 jeunes. Des jeunes en provenance de tous les arrondissements de Paris, mais à plus de 50 % de quatre arrondissements : les 13ème, 18ème, 19ème et 20ème. Des jeunes qui n'ont majoritairement aucun diplôme au moment de leur inscription (52%) : seulement 9% sont titulaires d'un CAP, 27% sont bacheliers et 12% ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

La Mission Locale de Paris est restée fidèle à sa vocation d'accueil de tous les jeunes parisiens, mais plus particulièrement de ceux qui ne sont ni en emploi ni en formation et qui sont peu qualifiés.

Continuité aussi, car nous avons poursuivi notre **schéma immobilier**. Nous avons finalisé la cession du site Borrego, réimplanté les sites du 18ème et du 11ème pour des conditions d'accueil et d'emploi plus satisfaisantes. Dorénavant, nos implantations de 1er accueil sont au nombre de sept, avec des capa-

cités adaptées à chaque territoire. **Mais aussi changement, tout particulièrement dans l'offre de service aux jeunes.** La Mission Locale de Paris a en effet développé avec détermination les nouveaux dispositifs et outils proposés par l'Etat et la Région. Avec l'appui de la collectivité parisienne, qui a mis des locaux à notre disposition, 400 jeunes ont bénéficié de la **Garantie Jeunes**, qui associe un accompagnement renforcé et une allocation pour des jeunes en difficulté. De même, 500 jeunes de plus que l'an dernier ont accédé à **des formations diverses**, compte-tenu de l'offre élargie et diversifiée proposée dans le cadre du Plan 500 000.

Au côté de l'accompagnement individuel classique, la Mission Locale de Paris a développé **les accueils et ateliers collectifs**, qui démultiplient l'information disponible, et permettent aux jeunes eux-mêmes de se positionner et devenir acteurs de leur orientation/insertion.

Enfin, **le volume des offres d'emploi** gérées par la Mission Locale de Paris, avec les actions qui y sont associées de sélection des candidats et ses préparations à l'entretien d'embauche, a encore progressé.

Notre conviction profonde est qu'il faut toujours donner le meilleur à ces jeunes; de la médiation sociale mais aussi plus d'information sur leurs droits et opportunités, plus de formations, plus de stages, d'immersion et de visites d'entreprises, car c'est aussi dans la confrontation au réel que se forgent les vocations.

Car, si effectivement les jeunes qui frappent à la porte de la Mission Locale de Paris sont divers notamment par l'âge et par la maturité de leur projet professionnel (14% sont mineurs et 40% ont plus de 22 ans), ils ont pour beaucoup l'impatience de l'autonomie financière et de l'insertion sociale qu'apportent l'emploi. Plus difficile est parfois de réveiller le goût de la formation/qualification, qui pourtant dans nos sociétés est gage de réussite. Mais, nous avons bon espoir que, si les opportunités mises en œuvre cette année perdurent, qu'il s'agisse du Parcours Réussite Apprentissage ou du Plan 500.000 formations, ce sera aussi pari gagné.

Une belle année dont toutes les équipes de la MLP, salariés, bénévoles, partenaires peuvent se féliciter, et que je remercie chaleureusement pour leur engagement et leur **esprit d'innovation**.

SOMMAIRE

I - ACCUEILLIR P.5

II - FAIRE ÉVOLUER LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT P.7

III - ENCOURAGER LA FORMATION P.12

Thierry JARLET
Directeur Général



2016, LES JEUNES AU CENTRE

En 2012 la fusion de cinq missions locales parisiennes avait permis le lancement d'une nouvelle Mission Locale de Paris. On n'était alors qu'en début de chantier, même si la perception n'en était pas aussi nette : l'ampleur de la tâche s'est révélée plus importante que prévue.

De nouveaux équilibres ont dû être trouvés pour les équipes. Une équipe départementale **Recrutements, Emploi et Relation Entreprise** a été identifiée et organisée dès 2015 et cette action s'est poursuivie en 2016. Mais surtout il est devenu évident que toute l'offre de service relative à l'accompagnement social devait également être mieux identifiée, afin d'être renforcée. Un pôle Développement Social et Accompagnements Spécifiques a ainsi été créé.

Chacun le constate, diverses forces externes sont à l'œuvre. Un chômage des jeunes tou-

jours élevé, même si la situation est moins défavorable à Paris, l'« **ubérisation** » des situations de travail, cause ou conséquence d'un nouveau rapport au travail, et, pour ne citer que les principales, l'évolution profonde et en cours des systèmes d'information, qui bouleverse toute notre organisation sociale et nos comportements. Nous parlons maintenant de « **big data** », de « **cloud** », de « **community manager** », de la « **Grande Ecole du Numérique** », etc.

Ces changements affectent les jeunes eux-mêmes. Ils sont peut-être plus collectifs et solidaires qu'auparavant, mais leurs attentes sont sans doute plus inscrites dans l'instant et le concret, et leurs pratiques de plus en plus dépendantes du numérique. Plusieurs actions ont été lancées en 2016 pour mieux les connaître, dont une enquête directe et une analyse avec l'APUR, qui se poursuivront les prochaines années.

Face à ce constat, il a été décidé de **ré-interroger l'offre de service** de la Mission Locale de Paris, c'est-à-dire à la fois les modes d'accompagnements qu'elle propose et la pertinence des outils et dispositifs, publics ou spécifiques, qu'elle mobilise.

Un pôle Accompagnement Systèmes d'information et Observatoire a été créé pour documenter, analyser et accompagner cette réflexion et les transformations qui en découleront.

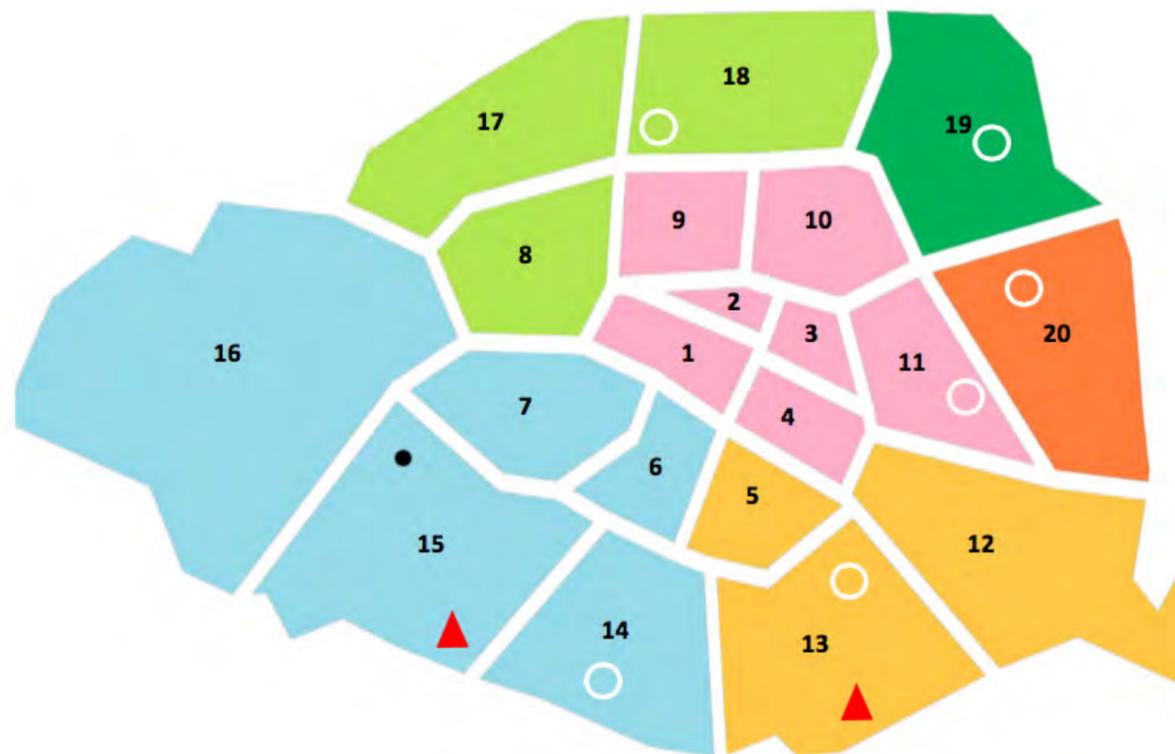
Si l'année 2016 marque la fin d'une période de réorganisation et de mise en ordre des comptes, elle en ouvre aussi une autre, de mise au centre des jeunes, de leurs besoins, de leurs pratiques. La Mission Locale est en état de marche, nous pouvons donc répondre aux défis, nous adapter aux changements, et être toujours présents auprès des 20000 jeunes qui, en 2016, ont été accompagnés par les équipes de la Mission Locale de Paris.

IV - ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI P.14

V - LA STRUCTURE DE LA MISSION LOCALE DE PARIS P.18

VI - LA MISSION LOCALE SUR LE TERRAIN P.24

LES SITES DE LA MISSION LOCALE DE PARIS



➤ Pour les 1er, 2ème, 3ème, 4ème, 9ème, 10ème et 11ème arrondissements :
Site CENTRE
29/31 rue des boulets, 75 011 PARIS,
Métro Nation, 01 44 93 81 23

➤ Pour les 6ème, 7ème, 14ème, 15ème et 16ème arrondissements :
Site AVENIR
24/26 rue de Châtillon, 75 014 PARIS,
Métro Alésia, 01 40 52 77 30

● Antenne du 15ème arrondissement - 101
quai Branly, 75 015 PARIS (locaux du CIDJ).

▲ **Garantie Jeunes :**
Site TOLBIAC
14 rue Auguste Perret, 75 013 PARIS,
Métro Tolbiac

Site OLIVER DE SERRES
99 rue Olivier de Serres, 75 015 PARIS,
Métro Porte de Versailles

➤ Pour les 5ème, 12ème et 13ème arrondissements :
Site SOLEIL
93 rue Jeanne d'Arc, 75 013 PARIS,
Métro Nationale, 01 45 85 20 50

➤ Pour le 19ème arrondissement :
Site EST
65 rue d'Hautpoul, 75 019 PARIS,
Métro Ourcq, 01 53 72 81 40

➤ Pour le 20ème arrondissement :
Site HAUTS DE MENIL'
31 rue Pixérécourt, 75 020 PARIS,
Métro Jourdain, 01 44 64 86 10

➤ Pour les 8ème, 17ème et 18ème arrondissements :
Site MILORD
9 impasse Milord, 75 018 PARIS,
Métro Porte de St-Ouen, 01 44 85 01 18

I - ACCUEILLIR

Les Missions Locales sont des **organismes chargés de l'accueil, de l'information, de l'orientation professionnelle** et de l'accompagnement des jeunes pour construire un projet professionnel déterminé.

Elles s'adressent à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés en matière d'accès à l'emploi, à la formation ou des difficultés d'accès à leur autonomie. Elles accueillent principalement des jeunes pas ou peu qualifiés.

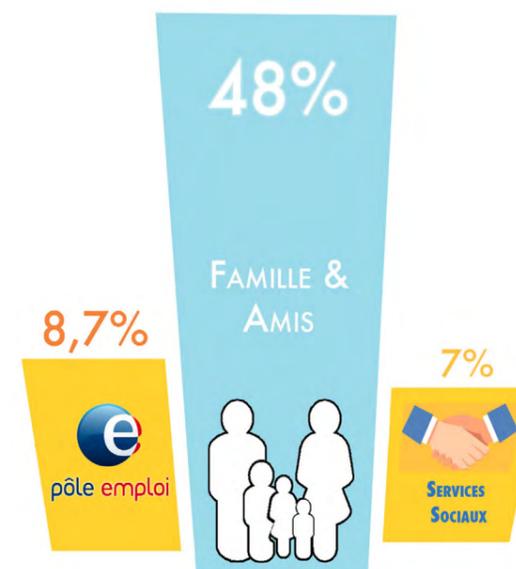
19 277 jeunes ont été accompagnés par les professionnels de la Mission Locale de Paris en 2016 (c'est-à-dire qu'ils ont eu dans l'année civile un entretien de type individuel, information collective ou atelier).

Les nouvelles modalités de communication de type mails, SMS, notamment dans le cadre de plusieurs déménagements ont largement participé à la progression de jeunes en contact. **43 412 jeunes** ont été en contact avec la Mission Locale de Paris en 2016 (pour 29 074 en 2015).

9064 nouveaux jeunes
ont été accueillis en 2016
à la Mission Locale de Paris;

19 277 jeunes
ont bénéficié d'un
accompagnement.

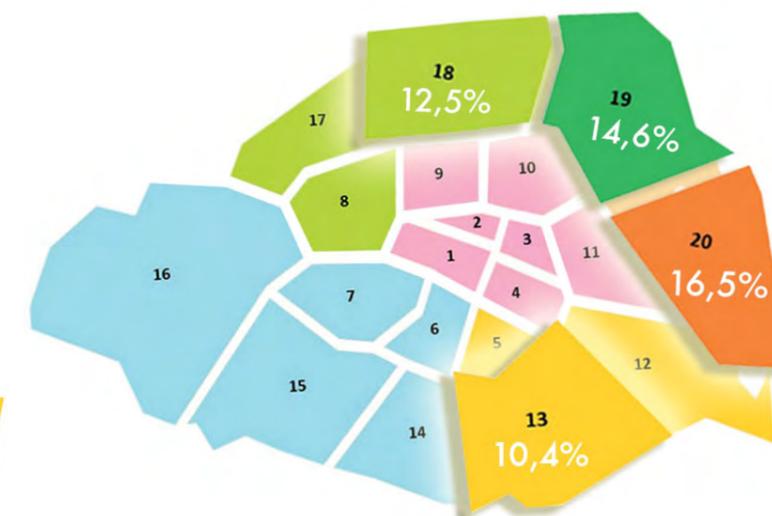
Comment ont-ils connu la Mission Locale de Paris ?



48% des jeunes déclarent avoir connu la Mission Locale de Paris par leurs proches, ce qui signifie que la Mission Locale de Paris bénéficie d'une forte notoriété et reste une association de référence pour les jeunes et leur famille.

Par ailleurs, **1868** jeunes sont en co-traitance avec Pôle Emploi.

Les jeunes accompagnés sont majoritairement issus de **4 arrondissements**:



LE CHIFFRE

18%
des jeunes accompagnés
sont originaires des Quartiers Prioritaires
de la Ville (Chiffres APUR) et 30% sont
issus des quartiers en veille
(dits populaires)

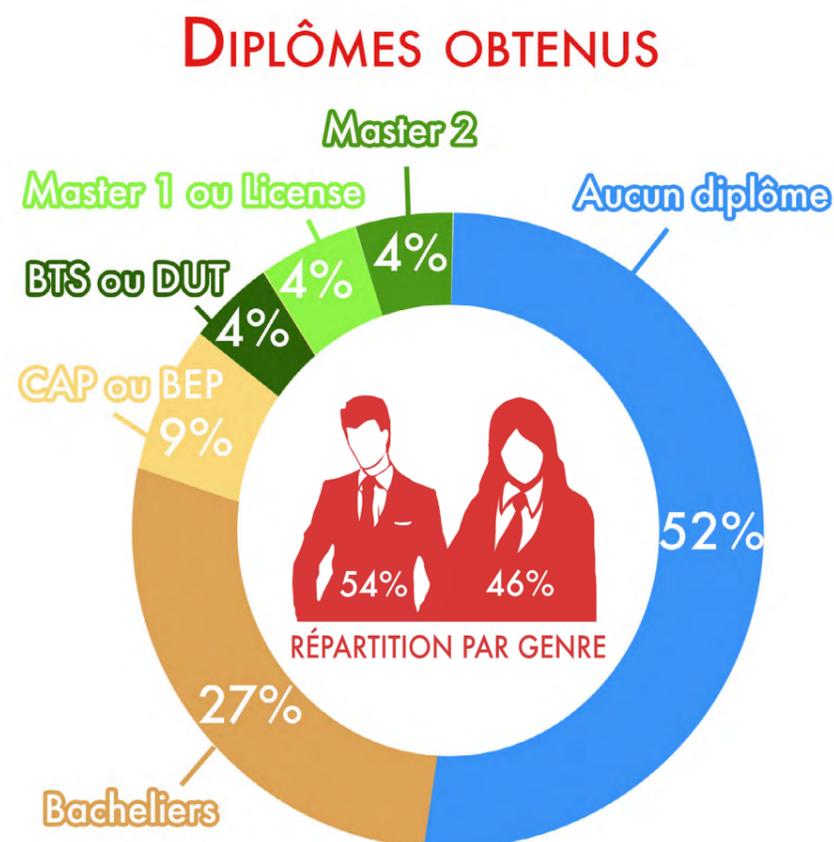
UN ACCUEIL INCONDITIONNEL

Opérateur du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), la Mission Locale de Paris développe l'accueil généraliste de tous les publics. Son implantation au CIDJ, sa participation aux pôles Conseil de la Cité des Métiers, l'accueil d'un Point Paris Initiative Emploi de la Ville de Paris (PPIE) sur les sites du 20ème arrondissement et de la Garantie Jeunes dans le 13ème arrondissement, démontrent cette volonté de prendre en compte les besoins d'un public plus large, en leur apportant des informations et des conseils adaptés.



I - ACCUEILLIR

LE NIVEAU DES DIPLÔMES OBTENUS



Alors que **31%** des jeunes demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en Ile De France **n'ont pas de qualification**, ces derniers représentent **52%** des jeunes primos inscrits à la Mission Locale de Paris en 2016.

Nombre de jeunes non diplômés ne sont donc pas inscrits comme Demandeurs d'Emploi à Pôle Emploi. Les jeunes diplômés sont minoritaires: seuls **9%** sont titulaires d'un **BEP** ou d'un **CAP** alors que les niveaux V représentent **22%**, et que **27%** sont **bacheliers** (sur **40%** de niveau IV). Les jeunes titulaires d'un **BTS** ou d'un **DUT** représentent **4%** ainsi que les titulaires d'une **Licence** et d'un **Master**.

ÇA DÉMÉNAGE !

En un an, 4 mouvements immobiliers ont été opérés pour améliorer les conditions d'accueil et de travail :

- Le site du 18ème arrondissement a pris ses quartiers impasse Milord afin de quitter un précédent site rue Ganneron trop grand, mal adapté à l'accueil et très cher;
- Un site dédié à la Garantie Jeunes dans le 13ème arrondissement, également labellisé point Paris-emploi, rue Auguste Perret a été ouvert;
- Le site CENTRE a déménagé rue des boulets, afin de bénéficier d'un site de plein pied, facilitant les conditions d'accueil et d'accompagnement;
- Enfin, le siège et les équipes mutualisées se sont rassemblés au 34 quai de la Loire, dans le 19ème arrondissement.

DES RÉUNIONS D'ACCUEIL GÉNÉRALISÉES

Les Informations Collectives ACCUEIL déployées sur tous les sites au dernier trimestre constituent un nouveau mode d'accueil et de transmission de l'information au public.

Dédiées principalement aux jeunes nouvellement inscrits, elles sont l'occasion de faire découvrir des opportunités professionnelles, sociales, culturelles...

En rendant visible et accessible son offre de service, la Mission Locale souhaite mobiliser les jeunes en les impliquant de manière plus active dans leurs choix professionnels et la construction de leur parcours.

En fin d'année 2016, un programme réunions d'accueil collectif a donc été lancé sur tous les sites de la Mission Locale, permettant de toucher 213 jeunes. 149 d'entre eux ont été directement positionnés sur des actions diverses (orientation, formation, recherche d'emploi, etc.) à la suite de ces réunions.

II - FAIRE ÉVOLUER LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT

Proposer un diagnostic, un accompagnement complet, les moyens d'une orientation active, rechercher avec le jeune la formation la plus adaptée, un emploi court mais formateur ou bien un CDI gage de stabilité, de l'accueil de chaque jeune, au moment où il / elle trouve sa voie, les projets sont multiples et évolutifs.

La Mission Locale de Paris s'efforce d'adapter les pratiques et les moyens d'accompagnement qu'elle propose aux jeunes qui font appel à elle.

L'accompagnement individuel permet de connaître le jeune et de construire une relation de confiance avec un conseiller référent; il reste central. Mais il se complète désormais de modalités multiples d'actions collectives tout au long du processus d'accompagnement.

Le but est de permettre une meilleure mobilisation des jeunes, une mutualisation des savoirs et des compétences des professionnels de la mission locale et de nos partenaires, mais aussi l'émergence de vrais liens de solidarité entre les jeunes. Proposer plus de collectif aux jeunes, plus d'occasions d'information et d'entraides, c'est aussi une façon de redonner la parole aux jeunes.

L'accompagnement collectif a progressé de 71% entre 2015 et 2016, les ateliers de 63% et les informations collectives ont plus que doublé (109%). Que ce soit sur l'emploi, l'orientation, l'information après un premier entretien, des actions de mobilisation ou des informations sur la question de l'hébergement, ce sont plus de **6000 jeunes** qui ont bénéficié d'actions collectives en 2016.

CRÉATION D'UN PÔLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

La Mission locale de Paris inscrit comme une priorité forte de son intervention l'accompagnement de tous les jeunes parisiens dans leurs démarches d'orientation et de définition de leur projet professionnel.

Ce sujet est traité durant tout le parcours du jeune et doit permettre les changements et adaptations éventuels. L'orientation se fait par plusieurs portes d'entrées pour aider le jeune à optimiser son orientation grâce à une offre de service permettant aux jeunes d'obtenir des renseignements sur les formations, les exigences des métiers et les débouchés.

Cette démarche s'inscrit dans le contexte global de notre participation au **SPRO**.

Nous y contribuons notamment par la mise en place du dispositif régional « Parcours d'Orientation Professionnelle » (**POP**), organisé autour de 3 étapes :

exploration, découverte et immersion, stratégie d'objectifs. En 2016, **370 jeunes** ont bénéficié de cette prestation en collectif et **219 jeunes** en individuel.

L'offre pédagogique proposée dans les sessions collectives a été enrichie (en mobilisant notamment plus fortement l'ensemble des expertises de la Mission Locale) et les prestations individuelles ont été partiellement internalisées.

Plus largement, l'année 2016 a été marquée par le lancement de nouveaux projets dans le champ de l'orientation :

- Une action spécifique a été initiée auprès des jeunes **Bac + 2**, pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur en les orientant vers des partenaires repérés et les recruteurs. Un partenariat a ainsi été signé avec « Nos Quartier ont du Talents » (**NQT**) et un autre va

l'être début 2017 avec « Mozaïk RH ».

- 4 parcours modulaires** ont été mis en place progressivement pour proposer, « à la carte », des actions cohérentes et adaptées à un plus grand nombre de jeunes (élargissement des choix professionnels, recherche active de stage, connaissance de soi, etc.). En fonction de leur niveau d'élaboration ou de validation du projet, tous les jeunes peuvent donc trouver une offre adaptée à leur situation individuelle.

- Le **partenariat avec la Cité des Métiers et le CIDJ** a été renforcé, pour optimiser l'utilisation des ressources documentaires disponibles dans ces 2 espaces au bénéfice des jeunes de la Mission Locale.

- Un travail a été engagé pour **améliorer l'outillage des conseillers** pour faciliter les diagnostics, donc les orientations professionnelles (« boussole d'évaluation des compétences »).

589 Jeunes

ont bénéficié d'un dispositif parcours orientation professionnelle (**POP**)



II - FAIRE ÉVOLUER LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT

LA GARANTIE JEUNES

2016 a particulièrement été marquée par la mise en place de la Garantie Jeunes à Paris. Nous avons intégré les premiers jeunes parisiens dans le dispositif le 14 mars 2016. Sur l'ensemble de l'année, nous avons intégré 412 jeunes dans le dispositif, respectant ainsi les objectifs fixés par les pouvoirs publics. Avec la généralisation du dispositif, 1 200 jeunes devraient intégrer la Garantie Jeunes en 2017.

Depuis mars 2016, 23 promotions ont intégré le programme, soit une moyenne de 18 jeunes par promotion.

Le contenu pédagogique comprend un premier sas de 5 semaines (dont 3 semaines intensives d'ateliers collectifs et 2 semaines d'immersions en entreprise), puis un accompagnement combinant des entretiens individualisés et une offre modulaire d'ateliers collectifs hebdomadaires.

Sur l'ensemble des volets du cahier des charges pédagogique du programme, un réseau de partenaires spécialisés s'est constitué sur les thématiques suivantes :

- **Santé** : Ateliers Prévention et Accès aux droits santé avec la CRAMIF, CPAM ;
- **Hébergement** : Ateliers « Comment accéder à un hébergement à Paris » avec l'ANRS ;
- **Citoyenneté** : Ciné-débat avec Unis-Cité, Atelier « Laïcité-Marianne » avec la Poste ;
- **Mobilité** : Ateliers « Savoir se déplacer à Paris et en Ile de France » avec la RATP ;
- **Numérique** : Ateliers « Outils numériques » avec Emmaüs Connect et « E-réputation » avec la Fondation Orange ;
- **Finances** : Ateliers « Savoir gérer son budget » avec Unis-Cité et la Banque Postale ;
- **Entreprises** : Visites d'entreprises et Immersions professionnelles avec un réseau de plus de 50 partenaires

Un dispositif qui fonctionne !

73% des jeunes ayant intégrés la Garantie Jeunes ont pu bénéficier d'une mise en situation professionnelle via des immersions en entreprises, des stages, de l'alternance ou par le l'obtention d'un contrat de travail.

ILS ONT PARRAINÉ UNE PROMOTION GARANTIE JEUNES :



Mais aussi:

- à votre bonheur,
- Macaron,
- Soap informatique,...

II - FAIRE ÉVOLUER LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT



Focus sur l'E2C et l'EpiDE : Ces deux dispositifs de mobilisation ont augmenté leurs effectifs en 2016 (+30% pour l'E2C et +78% pour l'EpiDE).



Ce bénéfice est attribué au travail des référents et au fait que ces partenaires se sont fortement rapprochés des sites de la MLP cette année, et donc des jeunes, notamment durant les SAS Mobilisation (ateliers d'information collective sur tous les dispositifs de mobilisation pouvant être proposés en début de parcours d'accompagnement), les tournois sportifs ou les journées portes ouvertes.

175 PARRAINS DONT 61 ARRIVÉS EN 2016

Les bénévoles de la Mission Locale de Paris apportent aux jeunes, que ce soit sous la forme de rencontres régulières ou d'animation d'ateliers collectifs, leur expertise d'un métier et leur connaissance du monde du travail.

L'apport des bénévoles complète, par un regard différent, la mission des conseillers : elle permet aux jeunes d'ouvrir le champ des possibles et de bénéficier d'une expérience de plusieurs années (professionnelle mais pas uniquement) transmise à celui qui débute.

1 410 jeunes (+ 46 % par rapport à 2015) ont été en contact avec des parrains, pour 2 383 entretiens individuels organisés sur l'année. Ces chiffres sont notamment le résultat de l'extension des modes d'intervention des bénévoles tout au long des parcours d'accompagnement proposés par la Mission Locale (orientation, formation, création d'activité, médiation culturelle, etc).

380 jeunes ont été parrainés dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Etat. 65% d'entre eux ont trouvé une solution d'emploi ou forma-

tion en sortie de parrainage, ce qui démontre que le parrainage facilite l'accès à l'emploi, notamment pour les jeunes qui manquent de réseau professionnel.

Nous travaillons avec de nombreuses associations pour encourager le parrainage (France Bénévolat, Proximité, Rotary club, ECTI, Jeunesse et entreprise, VisEmploi, Jeune Chambre Economique de Paris...), ainsi qu'avec des entreprises qui mobilisent certains de leurs salariés (AG2R, Groupe Casino,...).

LA PAROLE AUX BÉNÉVOLES

En 2016, une enquête a été réalisée auprès des bénévoles de la Mission Locale. Les bénévoles se sentent bien intégrés et jugent utile leur action de coaching auprès des jeunes :

- 68 % des bénévoles sont satisfaits des relations qu'ils ont avec les professionnels de la Mission Locale ;
- 76 % témoignent avoir été bien accueillis à la Mission Locale ;
- 97 % jugent que leur action de parrainage est utile et importante.

Par ailleurs, une équipe de bénévoles a été mise en place pour animer le réseau. Un programme de formation a été conçu à l'attention des nouveaux bénévoles, ainsi que des outils d'aide à leur intégration (guide du parrainage, charte d'engagements réciproques, fiches de missions, etc.).

LE CHIFFRE

+46%

de jeunes en contact avec un parrain en un an

II - FAIRE ÉVOLUER LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE

528 jeunes

L'accompagnement des jeunes sous main de justice a connu un développement important en 2016, avec le soutien de la Ville de Paris et de l'Etat (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, et le service de Protection Judiciaire de la Jeunesse).

sous main de justice ont été accueillis par la Mission Locale de Paris

Cet accompagnement renforcé a été organisé en 4 phases, dont les deux premières sont complètement opérationnelles et les deux suivantes encore au stade de développement.

- **Repérage** : Phase de repérage en détention, aux maisons de détention de Fleury-Mérogis et de Fresnes, ou au sein des permanences du SPIP de Paris. Ce sont 372 jeunes qui ont pu ainsi entrer en contact avec un conseiller de la MLP, préparer leur sortie.
- **Diagnostic** : Phase de Diagnostic social et professionnel. 156 jeunes ont pu ainsi être reçus pour cette phase, hors détention. Parmi ces jeunes, 126 avaient été rencontrés en en détention et 30 lors des permanences.
- **Accompagner** : Phase d'accompagnement composée de 4 modules proposant des approches pédagogiques adaptées aux besoins de ces jeunes : «Passerelle vers le monde professionnel», «Plateforme citoyenne vers l'emploi», «TIG aménagé» et «Chantiers éducatifs». Commencés tardivement en 2016, ces modules ont concerné 55 jeunes.
- **Consolider** : Phase de consolidation du passage dans les dispositifs de droit commun, emploi, formation, Garantie Jeunes.

RSA ET PRÉCARITÉ

Selon une étude de l'INJEP, 23 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans sont « pauvres » alors que ce taux ne dépasse pas 14% dans l'ensemble de la population. Sur Paris, les 16-25 ans forment près de 15% de la population.

Les missions menées au sein de la Mission Locale sont multiples :

- Soutenir et sécuriser le parcours d'insertion professionnelle par l'accès aux aides financières;
- Permettre une meilleure coordination des échanges d'informations entre intervenants avec l'accord du jeune accompagné afin de lever les freins sociaux;
- Anticiper la fin d'accompagnement MLP pour les jeunes de 25 Ans (Convention d'orientation RSA);
- Structurer des relais systématiques entre les institutions pour faciliter l'accès aux droits pour les allocataires du RSA : PPIE;
- Élaborer en partenariat une stratégie parisienne pour l'inclusion numérique des jeunes : PPIE.
- Faciliter l'accès des jeunes dans les services sociaux / Axe 22 du Pacte Parisien

DU CODE DE LA ROUTE POUR LES DÉCROCHEURS

4660 jeunes ont interrompu leur scolarité de façon prématurée en 2016, dont 20 % 918 étaient inscrits à la MLP (22 % en 2015).

Deux actions expérimentales de remobilisation pour des jeunes décrocheurs scolaires ont été développées, à destination d'une vingtaine de jeunes, comprenant :

- des séances d'entraînement au code de la route et une présentation au code (si le niveau requis est atteint à l'issue des 16 sessions) ;
- des séances de coaching adaptées à ces profils.

Une partie des jeunes a notamment été repérée dans les plateformes de suivi et d'appui au décrochage co-pilotées par la Mission Locale avec l'Académie de Paris. Ces actions s'avèrent particulièrement bénéfiques pour remobiliser de jeunes décrocheurs dans les parcours d'accompagnement vers la formation ou vers l'emploi.

4600 jeunes parisiens

ont interrompu leur scolarité en 2016

(Chiffres Éducation Nationale)

II - FAIRE ÉVOLUER LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT



LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est un dispositif départemental de dernier recours destiné aux jeunes adultes en grande difficulté sociale, âgés pour la plupart entre 18 et 25 ans. Il vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, à leur apporter des secours financiers temporaires pour faire face à des besoins. La Mission Locale de Paris fait partie de la commission d'attribution et est le prescripteur majoritaire de ces fonds, puisque elle attribue 77% des sommes.

- **Formation** = 255 accords (vêtue professionnelle, matériel et formation);
- **Permis B** = 36 accords (code et/ou permis B);
- **Vêtue** = 298 accords
- **Subsistance** = 1475 accords



6880 jeunes de la Mission Locale de Paris déclarent avoir une problématique de logement, soit 1 jeune de la Mission Locale de Paris sur 5. En réponse, près d'une centaine de permanences logement ont été proposées en 2016. Les demandes d'urgence et d'insertion sont renvoyées prioritairement vers les Permanence Sociales d'Accueil, les Accueils de jour et vers l'ANRS (association nationale de réadaptation sociale).

Deux conventions de partenariat ont été signées en novembre 2016 avec la Sauvegarde de l'adolescence et le CLAJJ de Paris. Une expérimentation de colocation solidaire pour 10 jeunes de la Garantie Jeunes est par ailleurs en cours avec la SIEMP et le Foyer Relais Accueil. a été engagée par une convention de partenariat.

En 2016, nous avons réalisé :

- 1182 info-conseils sur le logement,
- 443 domiciliations administratives,
- 83 propositions de foyer-logement.



S'OUVRIR À LA CULTURE ...

De nombreux partenaires nationaux et parisiens nous accompagnent au quotidien pour faciliter l'accès des jeunes parisiens à la culture.

Au total, 584 jeunes ont participé à 25 visites avec Paris Musées et la Mission Vivre Ensemble (placée sous l'égide du Ministère de la Culture et pilotée par Universcience).

Plus d'une vingtaine de nouvelles actions d'éveil citoyen et de médiation culturelle ont également été initiées avec ces différents acteurs : parcours éducatifs, visites guidées assorties de présentation des métiers, ateliers citoyens à partir d'œuvres artistiques, etc.



... ET AU MONDE

Parcours le Monde offre un accompagnement à tout projet de mobilité européenne et internationale. 2 sessions au sein de la Mission Locale ont réuni 30 jeunes et, cinq jeunes de la Mission Locale ont réussi à partir à l'étranger.

LE CHIFFRE

850 000€

ont été attribués au FAJ, ce qui représente 2064 financements attribués (pour 2458 dossiers déposés).

Le fonds a été augmenté de 100 000€ par la ville de Paris en 2016.

MERCI À NOS PARTENAIRES



III - ENCOURAGER LA FORMATION

FAVORISER LA FORMATION QUALIFIANTE

La formation reste le meilleur outil pour trouver un emploi. Un important effort a été fait cette année, qui a porté ses fruits, puisque **4 421 jeunes** de la Mission Locale ont pu bénéficier d'une formation, soit une hausse de **8%** par rapport à l'année dernière.

Nous observons une constante progression depuis 2013 au niveau des entrées.

Le contexte exceptionnel lié au plan « **500.000 formations** » a permis d'intégrer plus d'1 jeune sur 3 au sein de formations pourvoyeuses d'emploi (1 677 entrées). Cela concerne majoritairement les formations proposées par la Région Île-De-France et le Département de Paris, notamment Préqualifiantes, qualifiantes et d'adaptation professionnelle.

LE CHIFFRE

+60%

C'est la progression du nombre d'entrées en formation pour les jeunes de la Mission Locale de Paris en 3ans

		2015	2016	Ecart
MOBILISATION/ PROJET PROFESSIONNEL	Avenir Jeunes	1669	1287	-23%
	E2C	215	279	30%
	Epede	32	57	78%
	Linguistique	208	291	40%
TOTAL PROJET PROFESSIONNEL		2124	1914	-10%
PRE QUALIFICATION	Passerelle Apprentissage	201	166	-17%
	Préqualification Région	249	394	58%
	Préqualification hors région	238	47	-80%
TOTAL ACCES A LA QUALIFICATION		688	607	-12%
QUALIFICATION	Qualifiant Région	541	746	38%
	Qualifiant hors Région	319	435	36%
	Retour à la Scolarité	339	496	46%
TOTAL QUALIFICATION		1199	1677	40%
ADAPTATION	POE	52	77	48%
	Cap Compétences - CLEA	25	68	172%
	Autres	0	78	
TOTAL ADAPTATION		77	223	190%

Total FORMATIONS *	4088	4421	8%
---------------------------	-------------	-------------	-----------

Les jeunes s'inscrivent dans une formation avec une prédominance dans les secteurs suivants :



* hors formations EAV, les formations EAV 2016 : 645

III - ENCOURAGER LA FORMATION

L'ALTERNANCE : ENTRE EMPLOI ET FORMATION

745 contrats ont été signés en 2016, dont 420 en apprentissage et 325 en contrat de professionnalisation, ce qui représente une baisse de 5% par rapport à 2015. Les entrées en apprentissage sont en légère augmentation (+4%), mais les signatures de contrats de professionnalisation baissent de 13%.

Cette baisse des contrats en alternance trouve son encre en 2013 (-24%/en 2012), année de lancement des Emplois

d'Avenir. Ce nouveau dispositif très favorable aux employeurs du secteur non marchand, pouvant mener à la préparation d'un diplôme, a constitué une opportunité pour les jeunes, comme pour les employeurs (salaires et aides de l'Etat plus attractives).

Concernant les contrats d'apprentissage, entre 2012 et 2015, les chiffres DARES montrent une baisse de 10% sur la période et une augmentation des niveaux IV et plus (ils représentent 81% en 2015).



PARCOURS RÉUSSITE APPRENTISSAGE

Ce nouveau dispositif expérimenté en 2016 visait à accompagner 250 jeunes (dont 100 issus des quartiers prioritaires) vers la signature d'un contrat d'apprentissage. 275 jeunes ont ainsi été suivis et, pour 72% d'entre eux, une solution professionnelle a été trouvée. Parmi ces solutions, 68 contrats d'apprentissage ont été signés :

- 20 % des contrats d'apprentissage ont bénéficié aux jeunes résidants dans les QPV ;
- 42 % des contrats signés l'ont été grâce à la Ville de Paris.

Les attentes de la cible de cette expérimentation, à savoir les jeunes de bas niveau de qualification (infra bac) ne s'est pas forcément avérée en adéquation avec les exigences des employeurs. La volatilité du public (changement de projet, concurrence des opportunités ...), mais aussi la difficulté et parfois le découragement face à la recherche d'employeur, n'ont finalement pas suffisamment fait de ce dispositif l'accélérateur attendu des entrées en apprentissage.



ACTIONS CITOYENNES

En 2017, la Ville de Paris a voulu permettre à **1000 jeunes** d'accéder au BAFA, grâce au dispositif « **BAFA citoyen** ». Elle a fait appel à la Mission Locale de Paris pour porter ce dispositif et l'adresser à 375 jeunes, dont 150 bénéficiaires de la Garantie Jeunes. Le BAFA citoyen consiste en une aide financière à hauteur de 90% du coût de la 1re partie de la formation BAFA, pour des jeunes qui s'engagent en parallèle à réaliser une mission de bénévolat de 30 heures dans une association ou un équipement parisien. Des sessions sont organisées toute l'année par nos partenaires CPCV et Môm Formation. **51 jeunes en ont bénéficié en 2016.**

La promotion de l'engagement citoyen est au cœur des priorités de développement de la Mission Locale de Paris, car nous constatons :

- un besoin des jeunes d'échanger sur les sujets d'actualité et les questions touchant aux valeurs de la République, et un manque d'espaces de débats et d'outils pour les encadrer ;
- un intérêt pour la réalisation de missions de bénévolat, individuelles ou collectives.

Ainsi, l'action « **#en2017jevote** » menée en décembre 2016, a permis de sensibiliser 150 jeunes à l'inscription sur les listes électorales et elle se poursuivra par l'organisation d'une **semaine de l'engagement citoyen au moment des élections de 2017.**

LA PAROLE À



Jérémie REDLER,
Conseiller Régional,
Vice-président de la
commission Sport,
Jeunesse et
Vie Associative
Adjoint au Maire du XVI

« Tous les ans, la Mission Locale de Paris accueille et accompagne de nombreux jeunes, vers l'emploi et la formation.

En 2016, le nouvel exécutif du Conseil Régional a souhaité donner une impulsion forte pour le développement de l'apprentissage en Ile-de-France et l'accès à l'emploi des jeunes, en adoptant en février un nouveau conventionnement tri-partite Etat/Région/Mission locale.

Ainsi, le pilotage des 76 missions locales franciliennes a été actualisé pour donner une plus large place à la performance, en ciblant notamment les résultats d'accès à l'emploi et à l'alternance.

A Paris, le partenariat solide entre les opérateurs de formation et la mission locale a permis d'expérimenter différentes articulations entre les mesures Etat et les dispositifs Région, afin de construire des parcours d'accompagnement adaptés au mieux aux besoins des jeunes, tout en sécurisant leur trajectoire.

Je tiens également à saluer tout particulièrement le travail effectué au quotidien par les collaborateurs de la Mission Locale de Paris au service des jeunes parisiens.

La Mission Locale parisienne peut compter sur le soutien d'une région Ile-de-France pleinement engagée à ses côtés. »

IV - ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

contrats classiques	2015	2016	Ecart
CDI	1284	1338	4%
CDD	1934	1920	-1%
Intérim	442	438	-1%
Autres contrats	234	273	17%
Total	3894	3969	2%
dont emplois durables		2171	

contrats aidés	2015	2016	Ecart
EAV NM	814	772	-5%
EAV M	183	165	-10%
CAE	387	418	8%
CIE	91	80	-12%
IAE	170	206	21%
Total	1645	1641	0%
dont emplois durables		1546	

contrats en alternance	2015	2016	Ecart
CA	405	420	4%
CP	374	325	-13%
Total	779	745	-4%

TOTAL	2015	2016	Ecart
	6318	6355	1%

Immersion en entreprise	2015	2016	Ecart
	764	1339	75%

Emplois par filières (hors alternance)	Nb entrées en situation 2016	%
SERVICE A LA PERSONNE	1121	20%
HOTELLERIE, RESTAURATION	747	13%
COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	919	16%
TRANSPORTS, LOGISTIQUE, NETTOYAGE, SECURITE	1068	19%
NUMERIQUE	27	0%
AUTRES FILIERES	1728	31%
TOTAL	5610	100,0%

6355 entrées en emploi ont été réalisées en 2016 (6318 en 2015), soit une très légère augmentation par rapport à 2015. Ce résultat reste encore inférieur à celui observé en 2014 (7 194).

Les contrats classiques se maintiennent ; alors que les CDD sont en légère baisse (-1%), les CDI progressent de 4%. Les missions d'intérim dont ont bénéficié les jeunes sont constantes. En revanche, le secteur de l'insertion par l'Activité Économique (toutes structures confondues) connaît une hausse de 21%.

Quant aux contrats aidés, en augmentation de 4 % par rapport à 2015 jusqu'en octobre, ils ont connu un arrêt brutal fin octobre 2016.

L'arrêt des prescriptions, demandé en fin d'année, a entraîné une baisse de 5%, alors que les demandes des employeurs étaient fortes. Pour exemple, près de 200 emplois d'avenir avaient été signés sur novembre et décembre 2015. En revanche, l'objectif a été atteint.

Nous pouvons, enfin, nous féliciter d'une très forte progression des immersions en entreprises (+75%), suite notamment à la mise en place de la Garantie Jeunes. En effet, tous les jeunes bénéficiaires se voient proposer une mise en situation professionnelle dès la 3^e semaine de leur accompagnement et sont encouragés, par la suite, à multiplier ces périodes pour se confronter à la réalité du monde de l'entreprise.

IV - ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

LA RELATION ENTREPRISES

Relation Entreprises	2015	2016
Entreprises	716	727
Offres collectées	1257	1267
Volume de postes	4889	5148

727 entreprises ont déposé une offre en 2016 (contre 716 en 2015). 1267 offres d'emploi ont été gérées par la Mission Locale de Paris pour un total de 5148 postes (contre 4889 postes en 2015).

Ces chiffres traduisent l'intensification en cours de la relation entreprises organisée par la Mission Locale. En combinant une approche sectorielle (par filière d'activité) et une approche territoriale (au niveau du département comme au niveau des arrondissements), une densification du réseau d'entreprises partenaires (les grands comptes aussi bien que les TPE/PME) est attendue pour l'année 2017.

EXEMPLES DE RECRUTEMENTS COLLECTIFS 2016



CRIT, un partenariat innovant

Notre partenariat avec CRIT s'est accentué, notamment pour le groupe EUREST. Des sessions de coaching, co-animées par un parrain, et des préparations aux tests d'hygiène et de Sécurité Alimentaires sont proposées. Pour répondre au mieux aux besoins urgents qui nécessitent une forte réactivité des recrutements, nous avons constitué un vestiaire de prêt de vêtements professionnels de cuisinier. Actuellement plus d'une vingtaine de jeunes sont en mission permanente.



BHV Marais, un partenaire confirmé

Grâce à notre étroite collaboration avec le BHV Marais, une vingtaine de jeunes sont aujourd'hui en CDI sur différents rayons tels que bricolage, équipement de la maison et luminaires.



LIDL, un lien de confiance

LIDL, nous a confié le soin de faire passer les tests aux candidats, pour des recrutements en CDI.



APHP, un partenariat consolidé

Plus de 80 jeunes en emploi d'avenir travaillent actuellement à l'APHP sur des postes divers (administratifs, techniques, Petite Enfance), permettant à chacun d'être formé tout au long de son parcours.

PAROLE AUX JEUNES : NOTRE ENQUÊTE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

En mobilisant deux volontaires en service civique, la Mission Locale de Paris a entamé une enquête en novembre 2016 sur sa perception par les jeunes issus des quartiers prioritaires.

touchant, au total, 50 jeunes de 16 à 26 ans, francophones comme non-francophones.

Pour cela un questionnaire avait été administré, entre autres, sur les sites des 13^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème},

Depuis début janvier une deuxième phase d'enquête ciblant tous les inscrits de la Mission Locale de Paris a été mise en place.

(suite voir p.23)

IV - ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

DÉVELOPPER NOS PARTENARIATS AVEC LES AGENCES D'INTÉRIM



L'intérim, levier vers l'insertion durable, permet de cumuler des expériences et renforcer l'employabilité. Nos résultats 2016 ne sont pas encore aussi bons que souhaités, mais une forte mobilisation est en cours, pour favoriser ces emplois et ces parcours, formateurs pour les jeunes. Un accord-cadre a été signé avec le FAFTT pour favoriser le développement des actions d'aide à l'accès à l'emploi via l'intérim. Ainsi, les « **Mardis de l'intérim** » sont des sessions d'information des jeunes, mises en place progressivement sur l'année 2016. Un SAS « Valoriser mes compétences » a été animé en octobre pour préparer les jeunes en collectif à l'emploi.

Le développement de l'intérim passe aussi par le développement des missions. Des conventions sont en cours de formalisation avec une dizaine d'agences parisiennes, pour décliner l'accord-cadre avec le FATT. Crit Intérim et la filière Hôtellerie Restauration organisent un Job dating commun par trimestre.

LA NUIT DES DÉBATS SUR L'ENTREPRENARIAT



A l'occasion de la première édition de la Nuit des débats, organisée par la Ville de Paris, la Mission Locale de Paris a organisé un apéro débat sur les jeunes et l'entrepreneuriat avec nos partenaires Coopaname, le Groupement des jeunes créateurs parisiens et le CJDES. Une trentaine de personnes sont venues échanger autour de ce thème. L'entrepreneuriat est-il une solution pour l'emploi des jeunes? Quelles sont les risques? Que peut-on faire pour accompagner les jeunes dans leurs démarches? Il apparaît que la première difficulté dans les projets d'entrepreneuriat est de trouver les solutions techniques et juridiques. Il s'avère que les différents statuts, notamment celui d'auto-entrepreneur, revêtent une insécurité sur la protection pendant les périodes de chômage et de cessation d'activité (congé maladie, congé maternité, etc...).

LES SALONS EMPLOI EN 2016



En 2016, la Mission Locale de Paris a participé à pas moins de 13 salons emploi (départementaux ou locaux). Ces salons sont des outils intéressants pour mobiliser les jeunes sur leur recherche d'emploi. C'est aussi un outil de notoriété important pour la Mission Locale. Ils permettent de mieux faire connaître l'offre de service, tant auprès des jeunes, que des employeurs et auprès des professionnels de l'insertion.

A l'occasion des salons emploi, « Jeunes d'avenir », « Paris pour l'emploi », « Paris pour l'emploi des jeunes », pas moins de 15 salariés sont mobilisés pour :

- aider le public à s'orienter,
- corriger et améliorer sur place les CV et lettres de motivation,
- participer aux stands thématiques (apprentissage, Garantie Jeune, emplois aidés),
- animer l'espace Mission Locale de Paris.

PAROLE AUX JEUNES : QUE FAIRE FACE À L'UBERISATION DES MÉTIERS ?

Sans qualification, sans réseau, en difficulté d'accès à l'emploi, de nombreux jeunes s'engagent dans l'auto-entrepreneuriat sans en connaître le fonctionnement et les contraintes. Ils travaillent souvent pour un client unique : Uber, Delivero, Foodara ...

important pour sécuriser les parcours. Comment informer et prévenir en amont les jeunes souhaitant devenir auto-entrepreneur ? Quels outils d'information proposer à des jeunes n'adhérant pas aux dispositifs de droit commun?

Ce statut les met parfois en difficulté. Les jeunes se rapprochent alors des éducateurs pour chercher des solutions. L'enjeu de prévention sur le terrain est

Afin de co-accompagner au mieux ces jeunes, les sites Centre et Hauts de Ménil' ont organisé, à destination des éducateurs, une formation sur le statut d'auto-entrepre-

neur, (les étapes, les conséquences juridiques et sociales) permettant d'acquiescer un premier niveau d'information. 22 éducateurs du Grand Belleville ont participé à la formation « **Créer et gérer sa micro entreprise** » animée par Projet 19.

Fort de ce succès, des informations et des débats co-animés avec la MLP et les clubs de prévention seront proposés aux jeunes en 2017.

IV - ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

CRÉATION D'UNE FILIÈRE NUMÉRIQUE



Dans le contexte de mise en place de la Grande école du numérique (au niveau national) et de Paris Code (au niveau territorial), la Mission Locale de Paris a souhaité renforcer ses moyens dédiés à la filière de l'économie numérique. Une nouvelle mission a donc été créée, avec pour priorité de travailler la mise en relation des jeunes sur les nombreuses offres de formation et d'emploi disponibles sur les territoires parisien et francilien.

Ces opportunités restent largement méconnues des jeunes suivis par la Mission Locale de Paris. Un parcours d'initiation et de découverte des nouveaux métiers de l'économie numérique a été conçu pour sensibiliser les jeunes (stages cours et pré-qualifiants), les orienter vers les formations adaptées et leur permettre une insertion professionnelle.

De nombreux partenariats avec des organismes de formation (**Social Builders, Simplon, R2K, Colombbus, CNAM, Web Academy, CEMEA, etc.**), des équipements numériques (**Carrefour numérique de la Cité des métiers, Fab Lab de Belleville, etc.**) et des grands comptes (**Société générale, Orange, Google, etc.**) ont été noués pour accompagner la montée en charge de cette mission.

ACCOMPAGNER À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

43% des jeunes français ont envie de créer leur propre emploi, la Mission Locale répond présent et développe des réponses adaptées. 2016 a été l'année de la construction et de la diversification des partenariats pour accompagner les futurs entrepreneurs.

La naissance du « Café de la Créa » avec ses 5 éditions a permis des rencontres utiles entre les jeunes et les nombreux partenaires présents. Ce format est proposé tous les 2 mois et se déroule souvent chez les partenaires eux-mêmes (Coopaname, CIDJ, Groupement des jeunes créateurs, Boutique de Gestion, ADIE, etc.).

Des conventions signées avec le Groupement des jeunes créateurs et l'ADIE permettent l'accompagnement des porteurs de projet, depuis l'émergence jusqu'à la création effective d'activité (une cinquantaine de jeunes en 2016).

6 cafés de la Créa réalisés sur 2016

47 jeunes y ont participé

LA PAROLE À

M. Francis FRACKER, ADIE Créa jeune



Qu'est-ce qui pousse les jeunes à l'entrepreneuriat ?

Contrairement à ce qui est dit, je vois énormément de jeune séduit par ce statut. Certains voient dans le statut de salariat des inconvénients et préfèrent une forme d'indépendance.

C'est vrai que je vois également des jeunes penser que le salariat ne veut pas d'eux. Beaucoup de jeune voit le statut d'entrepreneur comme un statut bien plus libre, indépendant et avec des responsabilités.

Ils sont d'avantage intéressés par ce qu'ils font, quitte à renoncer à du temps libre, qu'ils auraient eu en tant que salarié. Il y a quand même l'idée de créer un projet et de le mener jusqu'au bout.

V - LA STRUCTURE MISSION LOCALE

La Mission Locale de Paris est, cette année, la Mission Locale de France qui accompagne le plus de jeunes (près de 20 000). Pour la 1ère fois, c'est également celle qui compte désormais le plus de collaborateurs, avec 190 salariés au 31 décembre 2016.

La Mission Locale est engagée financièrement avec l'Etat, la Région et la Ville par le biais, pour chacun de ces partenaires, d'une convention pluriannuelle d'objectifs. Pôle Emploi soutient également la Mission Locale dans le cadre d'une convention de coopération locale.

2016 a été marquée par la mise en oeuvre d'une stratégie de diversification et d'hybridation des ressources associatives, avec la recherche de nouveaux financements :

- **Des financements européens** : nous avons monté un nouveau projet d'accompagnement des jeunes relevant de la Protection de l'Enfance (Aide sociale à l'enfance et Prévention Spécialisée) cofinancé par du FSE.
- **Du mécénat de compétences et du mécénat financier** : nous avons développé nos partenariats auprès des grands comptes et fondations privées (Fondation Orange, Fondation ADECCO, ...).
- **De la taxe d'apprentissage** : nouvellement habilité, à la percevoir nous avons démarré une campagne de prospection de taxe d'apprentissage en fin d'année.

LA PAROLE À



Pauline VÉRON,
Adjointe à la Maire de Paris,
chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi

En 2016 encore, la Mission Locale de Paris a permis à des milliers de jeunes Parisiens de construire leur parcours professionnel, de trouver écoute et conseils dans cette étape cruciale de la vie que représente l'accès à l'autonomie. La Ville de Paris sait qu'elle peut compter, avec la Mission Locale, sur un partenaire solide pour mener ce combat commun pour l'insertion de tous les jeunes.

La signature de la convention de partenariat triennale entre la Ville de Paris et la Mission Locale, dès le mois de janvier, est venue sceller nos engagements réciproques et fixer des objectifs ambitieux : 20 000 jeunes accueillis chaque année, dont 25% issus des quartiers populaires, des sorties vers l'emploi et la formation plus nombreuses et le développement d'un accompagnement spécifique pour les jeunes les plus en difficultés.

Étape importante de l'année passée, le lancement de la Garantie Jeune est venu compléter la palette d'outils de la Mission Locale et a déjà permis à 400 jeunes de bénéficier de

l'indemnité financière et de l'accompagnement renforcé des équipes. La Ville de Paris a souhaité contribuer activement au développement de ce dispositif national, en mettant à disposition les locaux du Point ParisEmploi du 13ème arrondissement, et, depuis ce début d'année, ceux de la rue Olivier de Serres dans le 15ème. Ce seront bientôt 1200 jeunes qui entreront dans ce parcours, rythmé par de nombreuses périodes d'immersion en entreprise et des temps de travail collectifs.

Collectif a d'ailleurs été un mot clé en 2016 : pour les jeunes, invités à plus travailler entre pairs; pour les équipes, qui renouvellent leur façon d'accompagner les jeunes et qui participent pleinement à la mise en place de modes de travail plus collaboratifs qu'hier; pour la gouvernance enfin, qui se retrouve soudée autour d'un projet associatif clair et vivant.

Je suis fier de mentionner au titre du bilan 2016, le lancement d'une nouvelle collaboration entre la Ville et la Mission Locale autour du BAFA citoyen. Permettre à près de 400 jeunes de passer ce qui est parfois une première reconnaissance officielle de l'acquisition de compétences tout en leur demandant de s'engager dans des associations en contrepartie, constitue une très belle opportunité pour les jeunes, pour le secteur associatif et pour la collectivité dans son ensemble. La citoyenneté est aussi bien économique, sociale que politique. Elle se construit plus qu'elle se décrète.

Avec vous, professionnels de la Mission Locale, c'est cela que nous bâtissons au quotidien, pour et avec la jeunesse de Paris.

V - LA STRUCTURE MISSION LOCALE

LA GOUVERNANCE

La gouvernance de la Mission Locale est assurée par un Conseil d'Administration et d'une Assemblée Générale composés d'élus, de partenaires sociaux et de représentants de l'Etat.

Le Bureau

Maïté ERRECART - Présidente

Sandrine CHARNOZ - Vice Présidente

Jean Pierre SALANICK - Trésorier

Dominique VANDROZ - DIRECCTE UT 75



conseil d'administration du 6 octobre 2016

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (2016)

Collège des services publics et Parapublics représentant de l'État

Mme Sophie BROCAS - Préfet Région d'IdF
M Dominique VANDROZ - Responsable UT 75
DIRECCTE IdF
M Nicolas GARNIER - Directeur Territorial de Paris
PÔLE EMPLOI
M Eric LAJARGE - Directeur Direction
Départementale de la Cohésion Sociale
M Laurent HUGOT - Chef du Service Académique
d'Information et d'Orientation

Collège du Patronat

Mme Pauline du GUERNY - Responsable entreprises
MEDEF Paris
M Jacques PIQUET - Confédération Générale
des petites et moyennes entreprises 75
M Patrick BRIALLART - Union Professionnelle
Artisanale Ile-de-France

Collège Collectivités Territoriales

Département de Paris

Mme Sandrine CHARNOZ - Conseillère de Paris
M Jean-Jacques GIANNESINI - Conseiller de Paris
M Frédéric HOCQUARD - Conseiller de Paris
Mme Sandrine MESS - Conseillère de Paris
Mme Danièle PREMEL - Conseillère de Paris

Conseil Régional d'Ile-de-France

Mme Fanélie CARREY-CONTE - Conseillère de Paris
Mme Clotilde DEROUARD - Conseillère de Paris
M Jérémy REDLER - Conseiller de Paris

Collège des Partenaires économique et Sociaux

M Jean-Claude BROCHE - Directeur CFPS
M Vincent MOUSSEAU - Directeur Cité des métiers
de Paris-Cité des Sciences de l'Industrie

Personnes Qualifiées

Mme Maïté ERRECART - Présidente
Mission Locale de Paris
M Jean-Pierre SALANICK - Proviseur Honoraire

Collège des Associations

Mme Caroline BOVERO - Directrice APASO
M Jean-Etienne LIOTARD - Directeur Général
Association Olga Spitzer

Collège des Syndicats

Mme Karima MOHAND - Union Départementale
CFDT Paris
M Jean-Philippe REVEL - Union Départementale
CGT Paris



V - LA STRUCTURE MISSION LOCALE

LES COMPTES

Les Produits hors

MISSION LOCALE DE PARIS - PRODUITS	Réel 2015	Réel 2016
Etat	3 213 888	3 789 888
Département De Paris	3 270 000	3 270 000
Région IdF	1 703 053	1 704 940
Pôle Emploi - Partenariat renforcé	707 536	843 032
Subv. exceptionnelle Département de Paris	120 000	0
SsT Subv. de base	9 014 477	9 607 860
SsT Produits financiers	405	1 080
SsT Produits gestion	204 384	67 561
SsT Produits divers	227 336	2 374
Sous Total Produits non fléchés	9 446 602	9 678 875
PLIE-Accompagnement renforcé	104 240	62 493
Région-Développeurs de l'alternance	100 000	100 000
Etat (FIPJ)-Relation entreprises	110 000	120 000
Département (DASES)-Anim.Territoriale	250 000	250 000
Etat (DDCS-FIPD)- Coordinateurs Justice	53 000	53 000
Etat (DISP)- Coordinateurs Justice	40 000	53 000
Département (DPP)-Coordinateurs Justice	32 000	55 000
Etat (DDCS-Contrat de ville)-Permanences emploi QPV	50 000	50 000
SsT Subv. financement de postes	739 240	743 493
Etat-Emplois d'Avenir	366 235	246 955
Partenaires sociaux-ANI	220 950	31 700
Etat-Parrainage	79 300	98 820
Etat-Compensation contrats aidés internes	99 228	192 367
Département (DASES)-Gestion FAJ	27 003	34 463
SsT Subv. sur actions	792 716	604 305
Autres actions Régions	662 076	676 623
Autres actions Etat	266 000	208 113
Autres actions Ville/Dpt (BAFA, chantiers école...)	0	195 000
Actions diverses AAP	30 000	184 500
SsT Subv. sur actions (avec charges correspondantes)	958 076	1 264 236
Sous Total Produits fléchés sur actions/postes	2 490 032	2 612 033
Produits sur exercices antérieurs	46 736	100 000
Report subvention sur exercice suivant		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	11 983 370	12 390 908
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		4 819
TOTAL PRODUITS (hors exceptionnels)	11 983 370	12 395 727

L'année 2016 est marquée par le lancement de la **Garantie Jeunes avec un budget de 576 k€**. Cet effort important contrebalance d'autres subventions qui sont en diminution par rapport à la prévision budgétaire.

Au total, les produits sont en **évolution positive de 412k€, soit +3,44% par rapport à 2015**.

V - LA STRUCTURE MISSION LOCALE

Les Charges

MISSION LOCALE DE PARIS - CHARGES	Réel 2015	Réel 2016
COÛTS IMMOBILIERS	1 345 812	1 287 350
<i>dont Entretien</i>	<i>72 013</i>	<i>49 926</i>
TAXES LOCATIVES	53 178	44 522
Frais duplication et Location de photocopieurs	236 765	185 740
Informatique (serveurs et accès)	46 246	150 086
Communications électroniques (Tél et @)	161 752	140 694
Affranchissements	18 425	16 904
Communications / Informatique	463 188	493 424
Parrainage, Voyages, Réception, Rel. Pub.	30 997	66 313
Autres Charges Externes	89 818	138 081
Honoraires / Prestations SI / Etudes	117 328	142 682
Frais bancaires courants Paris	4 467	4 324
Actions spécifiques financées	180 276	273 772
Prestations Versées aux Jeunes	227 047	248 191
Services externes (intérim)	51 632	48 494
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 164 753	1 415 281
Rémunérations	5 169 847	5 383 212
Cotisations sociales	2 420 800	2 495 720
Autres charges de personnel	305 506	345 006
Taxes assises sur salaires	673 203	697 192
FRAIS DE PERSONNEL	8 569 356	8 921 130
DOTATIONS	296 130	267 683
REPORT SUBV EXERCICE SUIV	314 988	408 100
RECONSTITUTION FONDS PROPRES		0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	11 744 217	12 344 066
TOTAL CHARGES FINANCIERES	110 453	54 364
TOTAL CHARGES (hors exceptionnelles)	11 854 670	12 398 430
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	11 983 370	12 390 908
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		4 819
TOTAL PRODUITS (hors exceptionnels)	11 983 370	12 395 727
RESULTAT (hors exceptionnel)	128 700	-2 703

Les **charges immobilières** sont **globalement maîtrisées (-13 K€ par rapport au budget)**, malgré les aléas liés aux nombreux mouvements immobiliers opérés sur 2016.
Les charges de personnel sont en nette diminution par rapport aux prévisions budgétaires (-179 K€).

Hors résultat courant, les opérations exceptionnelles liées à la vente du site Borrego et aux différents déménagements ont eu un impact significatif de -655 k€ sur le résultat final global.

V - LA STRUCTURE MISSION LOCALE

UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE DE 180 SALARIÉS

En un an, la mission Locale de Paris a recruté **59 nouveaux salariés**. Cette importante augmentation de la masse salariale s'explique principalement par les nouvelles missions qui ont été confiées à la mission locale en 2016, notamment la mise en place de la Garantie Jeunes.

		2015			2016		
		F	H	Tot	F	H	Tot
Effectif au 31 décembre	Total	117	46	163	130	48	178
	CDI	99	42	141	108	44	153
	CDD hors remplacement	5	2	7	11	3	14
	Contrats aidés (CDD/CDI)	13	2	15	12	0	11
	ETP	112,99	45,34	158,33	125,75	48,8	174,55
	Travailleurs handicapés	5	1	6	6	1	7
embauches	CDI	4	1	5	12	5	18
	CDD dont contrats aidés	14	6	20	22	7	26
	Dont - de 26 ans	0	8	8	13	1	14
	Dont + de 50 ans	1	0	1	1	0	1
		Cadre	Non cadre	Tot	Cadre	Non cadre	Tot
départs	Démissions	0	5	5	0	7	7
	Ruptures conventionnelles	2	3	5	1	2	3
	Fin de CDD	0	4	4	0	10	10
	Licenciements économiques	0	1	1	0	0	0
	Licenciements pour inaptitude	0	1	1	0	1	1
	Licenciements autres	0	1	1	0	0	0
	Retraites	1	1	2	0	0	0
	Fin période d'essai	0	1	1	0	2	2
	Total	3	17	20	1	22	23

La Mission Locale de Paris a lancé pour la première fois en 2016 un baromètre social. Cette enquête d'opinion interne a permis de répondre à plusieurs objectifs :

- Ecouter les salariés et prendre en compte leur réalité sur leur quotidien de travail et leur perception de l'association ;
- Mesurer leur niveau de satisfaction et identifier leurs attentes ;
- Identifier des pistes d'évolutions.

Les retours ont permis de mettre en place un plan d'action concret présenté à l'ensemble des équipes et devant permettre de travailler sur les différents axes qui ont pu émerger.

Toujours dans un souci de dialogue et

d'amélioration des conditions de travail de ses salariés, la Mission Locale de Paris a négocié avec ses partenaires sociaux son premier accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Des mesures visant à favoriser une meilleure articulation vie privée/vie professionnelle, mais aussi à destination des salariés à temps partiel ont ainsi été mises en place dès le printemps.

Engagée à poursuivre le développement des compétences et la professionnalisation de ses équipes, la Mission Locale de Paris a réalisé un effort considérable en matière de formation en 2016: le nombre d'heures de formations est en hausse de **99%**.

Les formations métiers ont représenté la plus grande part des actions mises en œuvre avec celles sur la gestion et

l'accueil du public. Une attention particulière a également été portée aux formations « **Garantie Jeunes** » mais aussi aux actions « Animation collective ».

L'année 2016 a enfin permis de mettre en place des actions visant à favoriser la mobilité interne, avec notamment la mise en œuvre de missions temporaires. Cette nouvelle pratique à l'avantage, en plus de la mobilité qu'elle offre, de permettre au salarié de développer de nouvelles compétences et connaissances sur un dispositif, un territoire ou un type de public spécifique par exemple.

Les résultats ont été très concluants, les mobilités ayant fortement progressées : **+60%** entre 2015 et 2016.

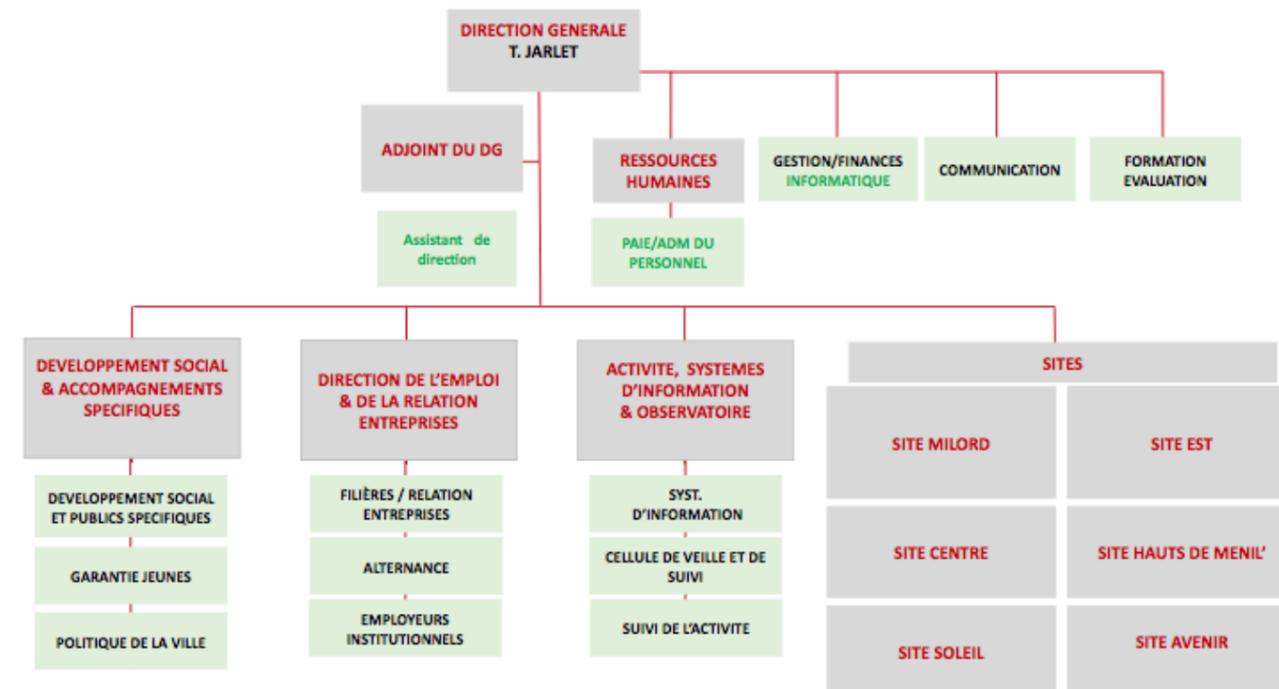
LE CHIFFRE

+99%

c'est le pourcentage de progression d'heures de formation par rapport à 2015

V - LA STRUCTURE MISSION LOCALE

L'ORGANIGRAMME



UN SÉMINAIRE POUR ÉCHANGER ENTRE PROFESSIONNELS SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES



La Mission Locale de Paris a organisé un séminaire à l'intention de ses salariés le jeudi 15 décembre. L'enjeu était de partager et d'échanger sur un sujet thématique touchant à notre cœur de métier sur l'insertion.

Comment penser l'intervention de la Mission Locale dans les quartiers ? C'est dans ces quartiers que se cristallisent et se cumulent les difficultés d'insertion, dans ces quartiers que réside le public que nous avons parfois du mal à capter. Capter ces jeunes exige d'interroger et d'adapter notre langage comme nos méthodes d'intervention.

Pour échanger sur ce sujet, deux enquêtes ont été réalisées:

- Après des jeunes inscrits à la Mission Locale de Paris et habitant dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). Cette enquête a été réalisée par trois services civiques. Il en ressort que les jeunes habitants dans les QPV sont plutôt très satisfaits de l'accompagnement dont ils ont bénéficié à la Mission Locale de Paris. Cependant un effort doit être fait sur l'accueil et la disponibilité.

- La seconde a été présentée par l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) sur le profil général des jeunes habitants ces quartiers.

- Quelques chiffres ont également été sortis de notre base de données I-milo. Plus de 700 jeunes ont été concernés par des actions spécifiques « QPV » et de droit commun réalisées par la MLP.

La Mission Locale de Paris a également conviée la fondation ADECCO (enquête « recruter dans les QPV »), les clubs de prévention et des éducateurs de rue, l'association Belleville citoyenne et les équipes de développement locale de la Ville de Paris.

VI - LA MISSION LOCALE SUR LE TERRAIN

La Mission Locale de Paris c'est avant tout 8 lieux d'accueil ancrés dans le territoire parisien. Beaucoup d'initiatives sont mises en œuvre au niveau local pour faire vivre la Mission Locale dans les quartiers.

La Mission Locale est actrice du lien social parisien et permet à de nombreux jeunes chaque année de s'intégrer à la Ville. Les Comités Locaux d'Orientation se réunissent régulièrement sur les sites de la Mission Locale de Paris.

Avec l'ensemble des partenaires associés (mairies d'arrondissement, associations de quartiers, agences Pôle Emploi, entreprises, etc.), ces instances contribuent à faire émerger des actions expérimentales au niveau local.

Les Président(e)s de CLO sont:

- pour le **1er, 2ème, 3ème, 4ème, 9ème, 10ème et 11ème arrondissement** :

Mercédès ZUNIGA

Conseillère de Paris,
Conseillère déléguée à l'accès à l'emploi et développement économique de la Mairie du 11ème,

- pour le **5ème, 12ème et 13ème arrondissement** :

Sandrine CHARNOZ

Conseillère de Paris.
Conseillère d'arrondissement.
Déléguée auprès de la Maire du 12ème,

- pour le **6ème, 7ème, 14ème, 15ème et 16ème arrondissement** :

Elisabeth GUY-DUBOIS

Première adjointe en charge du développement économique, de la famille, de la petite enfance, des seniors et du handicap de la Mairie du 14ème,

- pour le **8ème, 17ème et 18ème arrondissement** :

Cédric DAWNY

Chargé de la jeunesse à la Mairie du 18ème arrondissement,

- pour le **19ème arrondissement** :

Léa FILOCHE

Conseillère de Paris.
Conseillère déléguée chargée de l'emploi et de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) à la Mairie du 19ème,

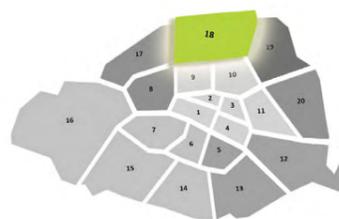
- pour le **20ème arrondissement** :

Frédérique CALANDRA

Maire du 20ème.

Article 17 des statuts, de la MLP: « un conseil local d'orientation (CLO) est créé au niveau de chaque site. Le CLO doit permettre de maintenir et de renforcer les liens de chaque site avec des partenaires locaux et des réseaux de proximité.

MILORD : UNE SEMAINE POUR L'INSERTION DES JEUNES



La semaine de l'insertion a été initiée par le site Milord de la Mission Locale de Paris. Différents ateliers « hors les murs » visant la découverte de métiers ou une insertion à court terme (service civique, BAFA Citoyen...), ont été proposés aux jeunes des 17ème et 18ème arrondissements, tout au long de la semaine

170 jeunes ont participé à ces ateliers.

Ils sont venus témoigner de leurs « parcours réussis » et ont raconté comment ils ont progressivement dépassé les difficultés rencontrées et trouvé une issue positive à leur insertion professionnelle.

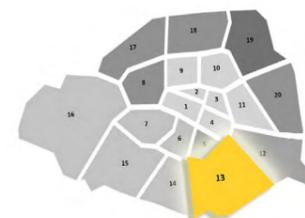
15 jeunes formés et encadrés ont prospecté des entreprises lors d'un **Rallye Emploi**, co-organisé avec l'Ecole de la 2ème Chance. Les offres collectées ont été présentées lors du **Forum Emploi** qui a clôturé cette semaine. L'implication de l'ensemble des acteurs locaux, le soutien de la Mairie du 18ème arrondissement, la présence de madame la Ministre du Travail, Myriam El Khomri ont contribué à la réussite de cet événement.

Les jeunes ont particulièrement été honorés d'être soutenus dans leur projet d'insertion professionnelle par la Ministre.



VI - LA MISSION LOCALE SUR LE TERRAIN

SOLEIL : UN MARDI « PRÊT À L'EMPLOI »



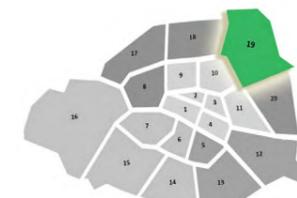
Le 27 septembre 2016, toute l'équipe du site Soleil s'est mobilisée pour la mise en place de la 1ère édition des Mardis Prêts à l'Emploi.

Il s'agissait d'offrir aux jeunes, invités pour l'occasion, de découvrir plusieurs stands sur l'offre de service mission locale de Paris. Pour ce faire; l'EPiDE (Établissement Pour l'Insertion dans l'Emploi), l'École de la 2ème Chance, le Pôle Projet Professionnel AURORE et la Mission Initiative Emploi ont été associés à l'évènement. Afin d'accroître le dynamisme et d'atteindre les objectifs de cette action, 3 filières et la mission de recrutement du bureau des contrats aidés de la ville de Paris y ont pris part : Hôtellerie Restauration, Commerce, Vente et Distribution, Transports & Logistique.

97 jeunes ont répondu présents à l'évènement et 114 candidatures et mises en relation ont été effectuées durant la journée.



EST : UNE ACTION SPORT ET INSERTION



Le sport est un incroyable vecteur de socialisation et de mobilisation. C'est une voie pour mobiliser les jeunes, les raccrocher à la mission locale et à leur projet d'insertion. Nous avons décidé de multiplier ces événements, et des les inscrire également dans un soutien plus large à la candidature de Paris pour les JO de 2024.

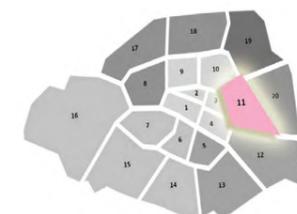
Une action « Sport et insertion » a été organisée le 16 avril dernier dans le 19ème arrondissement. Des associations, des organismes de formation, les clubs de prévention et le site Paris-Est de la Mission Locale de Paris se sont associés pour proposer une journée rythmée par des ateliers multisports variés (initiation à la boxe, au Basket, aux arts martiaux, à la Capoeira...) et un tournoi de foot arbitré et animé par le Créa Quartier.

Les jeunes ont également répondu présents, puisque 194 jeunes ont participé à cette journée, et 15 équipes de foot ont été constituées par les jeunes de l'arrondissement. Une belle réussite pour cette initiative inscrite dans un cycle de sensibilisation et de mobilisation des jeunes aux métiers du Sport et de l'Animation dont la première action menée en mars 2016, a permis une rencontre riche autour des opportunités professionnelles dans les filières sportives.

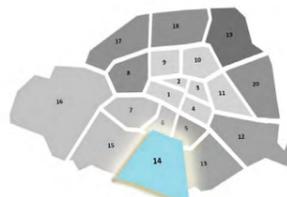
CENTRE : DES ACTIONS « HORS LES MURS » AU SQUARE LA ROQUETTE

Un été à la roquette avec la mission locale de Paris... Pourquoi pas ? Dans le cadre de nos actions sur les quartiers prioritaires de la Ville, le site CENTRE a mis en place des actions hors les murs durant l'été, avec le soutien des équipes de développement local du 11ème arrondissement. Nous avons ainsi assuré des permanences dans le square de la Roquette afin d'aller à la rencontre des jeunes sur leur lieux de vie. L'objectif est de capter des jeunes qui n'étaient pas inscrits, ou qui ne venaient plus à la mission locale.

Nous avons proposé des activités de loisirs, des actions de prévention autour des conduites à risque, de l'insertion professionnelle, des chantiers éducatifs et un conseiller du site Centre tenait une permanence par semaine dans le square, un autre faisait un «tour de square» avec les éducateurs d'Olga Sietzer pour aller à la rencontre des jeunes.



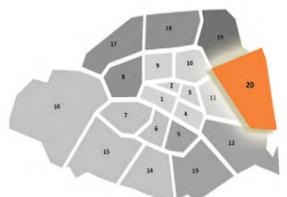
AVENIR : UNE PERMANENCE D'INFORMATION JURIDIQUE



Les jeunes que nous accueillons tout au long de l'année sollicitent parfois la mission locale pour des problématiques d'ordre juridique (problèmes de papier, conflit avec l'employeur, accès aux droits sociaux...)

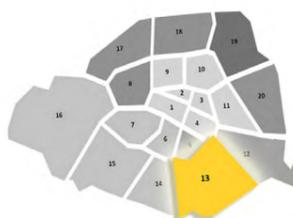
En 2016, 40 permanences ont été effectuées; 66 jeunes différents ont été reçus à l'occasion de 89 rendez-vous, ayant donné lieu à 141 entretiens d'une demi-heure. Un tiers du public a été reçu à plusieurs reprises sur la même année par le juriste et il est fréquent qu'un entretien d'une demi-heure se prolonge sur une seconde plage horaire lorsque cela est possible afin de traiter entièrement la demande sans avoir à faire revenir la personne. La spécificité du public de la mission locale implique une approche particulière, didactique, dans la conduite des entretiens. Un objectif d'autonomisation est poursuivi car certains jeunes manquent de repères et d'expériences face aux situations auxquelles ils sont confrontés et se sentent démunis devant la complexité des démarches qu'ils doivent effectuer.

HAUTS DE MENIL : APPRENTISSAGE ET ÉVEIL CITOYEN



Le site 20ème Hauts de Ménil' a expérimenté un projet mêlant accompagnement professionnel via l'apprentissage et l'éveil citoyen. Le projet était d'accompagner un groupe de 8 jeunes suivis sur le site, en recherche d'apprentissage, dans les métiers ouverts à la Ville de Paris, tout en leur faisant découvrir en parallèle l'environnement des Institutions parisiennes. Ils ont ainsi pu visiter la Mairie de Paris, la Mairie du 20ème arrondissement ainsi que l'Assemblée Nationale. Parallèlement, chaque jeune a été accompagné dans le cadre du dispositif Parcours Réussite Apprentissage (voir page 10). Cette expérience innovante a permis à des jeunes éloignés des institutions de découvrir l'administration autrement que d'ordinaire. Des résultats encourageants 5 apprentis, 1 alternant en contrat de professionnalisation, 1 en EAV et 1 en formation.

GARANTIE JEUNES : UNE ACTION POUR LES RÉFUGIÉS



La Mission Locale de Paris a souhaité se mobiliser auprès des réfugiés hébergés au Centre La Chapelle à Paris (Emmaüs Solidarité) en mettant en place une collecte de vêtements au sein de ses sites afin de soutenir ses derniers. Suite à une présentation de cette initiative, 14 jeunes se sont portés volontaires et ont travaillé en mode projet, afin de définir et mettre en œuvre cette action sur les sites de la Mission Locale.

Après avoir structuré leur intervention, ils ont animé les points de collecte sur la semaine du 20 décembre en :

- Installant le stand collecte;
- Sensibilisant les professionnels;
- Animant le stand auprès du public à l'accueil
- Coordinant l'action avec Utopia pour le ramassage des vêtements.

Fidèle à l'esprit du dispositif GJ, cette action a aussi permis à 6 jeunes d'effectuer une immersion professionnelle dans le secteur de l'intervention sociale.



Primos (Premiers Accueils) : Jeunes ayant eu dans une période déterminée un entretien individuel pour la première fois à la Mission Locale de Paris.

JDI (Jeunes en Demande d'Insertion) : Jeunes ayant eu dans les cinq derniers mois un entretien de type individuel, information collective ou atelier.

JDI DE (Jeunes en Demande d'Insertion Demandeur d'emploi) : Jeunes ayant eu dans les cinq derniers mois un entretien de type individuel, information collective ou atelier et demandeurs d'emploi (inscrits ou pas à Pôle Emploi) à la date de la requête (c'est-à-dire ni en formation, ni en emploi, ni en alternance, ni en immersion, ni en retour scolarité, ni en autre situation professionnelle).

Suivis (Accompagnés) : Jeunes ayant eu dans l'année (civile) un entretien de type individuel, information collective ou atelier.

Événements : Un événement correspond à traduire une intervention sur le dossier d'un jeune. Un événement est constitué d'une date, d'une nature de contact et d'un intervenant. Il peut être de nature variée : Les événements de nature entretien individuel, information collective ou atelier servent de base à la définition des JDI et des suivis. Les événements de nature SMS, téléphone, visite, entretien par un partenaire, e-mail, administratif ne peuvent à eux seuls activer un dossier, dans ce cas ils correspondent aux Clos - En Veille.

Propositions : Les propositions sont la traduction des actes professionnels exercés pendant un événement. D'une manière générale ils se répartissent en Informations-Conseils (IC) (délivrés complètement pendant l'événement), en Mises En Relation (MER) (rendez-vous pris dans le temps pour finaliser une offre d'emploi, un accès à la formation ou une inscription dans une session interne ou externe), en Demandes d'Aide Financière (DAF) (Fond d'Aide aux Jeunes, Chèques Mobilité), en Orientation extérieure (OR) (sans prise de rendez-vous contrairement aux MER) et en Intermédiation (INT) (interventions faites auprès d'un tiers pour le compte du jeune).

Jeunes sous main de Justice sont des jeunes :

- jugés et condamnés, suivis en milieu ouvert par la PJJ ou le SPIP,
- en attente de jugement, orientés par l'ASPJ pour les majeurs et par les éducateurs PJJ pour les mineurs,
- jeunes détenus (condamnés ou prévenus).

Sortie positive : elles s'entendent au titre des conventions pluriannuelles d'objectifs comme l'intégration d'un jeune dans une formation qualifiante, ou dans un contrat d'alternance, ou bien, par son recrutement en CDI, en CDD de + de 6 mois ou en contrats aidés.

EAV : Les emplois d'avenir sont réservés aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. Le contrat d'avenir prend la forme de contrat unique d'insertion (CUI). Pendant 36 mois, l'Etat s'engage à verser à l'employeur une aide à hauteur de 75% du Smic.

Passerelle d'apprentissage : La Préparation Opérationnelle à l'Emploi permet la mise en place d'une formation de préparation à cette prise de poste. Le demandeur d'emploi, indemnisé ou non, présélectionné sur l'emploi à pourvoir est formé sur une durée de 400 heures maximum, afin de lui permettre d'acquérir les qualifications et compétences professionnelles nécessaires pour accéder à un emploi vacant.

POE : La Préparation Opérationnelle à l'Emploi permet la mise en place d'une formation de préparation à cette prise de poste. Le demandeur d'emploi, indemnisé ou non, présélectionné sur l'emploi à pourvoir est formé sur une durée de 400 heures maximum, afin de lui permettre d'acquérir les qualifications et compétences professionnelles nécessaires pour accéder à un emploi vacant.

Cas compétence - CLEA : Les parcours de formation « Cap compétences » visent l'acquisition et le développement de tout ou partie des compétences du Socle de compétences « CléA », en lien avec le projet socio-professionnel de la personne. Ces formations sont éligibles au Compte personnel de formation (CPF).



MISSION LOCALE DE PARIS

34 QUAI DE LA LOIRE
75019 PARIS



www.missionlocaledeparis.fr



www.facebook.com/missionlocaledeparis/



<https://twitter.com/MissionLocale75>